

permettant d'imposer les revenus de sources étrangères compensent cette situation en appliquant des taxes très élevées sur la consommation ou de lourds droits d'importation. N'oubliez pas de tenir compte de tous les impôts, taxes et droits dont vous devrez vous acquitter, ainsi que des retenues fiscales que vous devrez payer sur vos revenus en provenance du Canada.

Ne manquez pas non plus de tenir compte du coût des voyages et des communications qui vous permettront de rester en contact avec vos amis et votre famille au Canada.

Conseils en matière de santé

Avant de partir, nous vous conseillons de passer un examen médical et de prévoir quels seront vos besoins à l'étranger. Les services médicaux que vous trouverez dans de nombreux pays sont souvent jugés insuffisants au Canada. De plus, les coûts de ces services risquent d'être très élevés. Il est donc préférable d'acheter une assurance privée adéquate avant de partir. Emportez avec vous des copies de vos ordonnances et une réserve de médicaments vendus sans ordonnance.

L'Agence de santé publique du Canada recommande vivement aux voyageurs de faire une **évaluation de risque personnel** dans les six à huit semaines précédant leur départ, en s'adressant à leur

médecin ou à une clinique santé-voyage. En se fondant sur les risques pour votre santé, le médecin pourra déterminer quels vaccins prescrire et quelles précautions spéciales vous devriez prendre à l'étranger pour éviter d'être malade.

Pour obtenir plus de renseignements et vous procurer une liste des cliniques santé-voyage près de chez vous, veuillez communiquer avec l'Agence de santé publique du Canada, en composant le **613-957-8739**, ou consulter www.santevoyage.gc.ca. Vous pouvez également obtenir cette liste en téléphonant à la Société canadienne de santé internationale, au **613-241-5785**, ou en vous rendant dans le site de la Société (www.csih.org).

Renseignez-vous suffisamment à l'avance pour savoir si vous devez vous faire vacciner ou suivre un traitement préventif contre certaines maladies comme la fièvre jaune, la fièvre typhoïde, la méningite, l'encéphalite japonaise, l'hépatite ou la malaria. Certains pays exigent un certificat international de vaccination. À ce sujet, consultez votre médecin, la Société canadienne pour la santé internationale ou encore le Programme de médecine des voyages de l'Agence de santé publique du Canada. Vous aurez peut-être besoin de recevoir vos vaccins et de suivre un traitement **six à huit semaines avant votre départ**.